

**Université
des Antilles**

**LE BILAN D'ACTIVITÉ
DE
L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES
Année 2022**

Table des matières

<i>Nosce te ipsum</i>	3
<i>Le fonctionnement d'une université qui se construit enfin suivant les normes nationales</i>	4
Une direction administrative renforcée	4
Des carrières valorisées et des collègues qui progressent	6
La vie institutionnelle, signe d'une démocratie participative	7
<i>La stratégie de la visibilité et du rayonnement</i>	8
La recherche dynamisée	8
Présence UA	9
Culture et sciences	10
<i>Une dynamique de progrès</i>	12
Agir pour la recherche et l'enseignement supérieur aux Antilles	13
Dans le cadre de la recherche.....	13
Dans le cadre de la formation.....	13
Poursuivre notre engagement de valorisation et de progression des carrières	14
Poursuivre les efforts de structuration de l'UA	14
<i>Labor omnia vincit improbus</i>	15
ANNEXES	16



Nosce te ipsum

Le 14 février 2022, la nouvelle équipe de gouvernance a pris ses fonctions avec comme ambition de faire de l'université des Antilles un « lieu-monde », comme priorité l'accompagnement des étudiants vers la réussite et l'insertion professionnelle et comme engagements l'inauguration d'une véritable administration universitaire, d'une politique de recherche aussi rigoureuse qu'utile aux deux territoires et l'avènement de formations efficaces, inspirées par la réalité du marché de l'emploi et répondant aux enjeux des Antilles.

Forte d'un extraordinaire dynamisme et d'une grande détermination, la gouvernance a interrogé le fonctionnement de l'université des Antilles et identifié ses atouts et ses limites.

L'université s'appuie désormais, de plus en plus, sur de véritables experts-métiers, mines de savoirs et d'expériences renouvelées.

Tous les leviers de reconnaissance de l'investissement et de la valorisation des carrières des personnels sont clairement utilisés. Il est essentiel d'insuffler une politique RH où les personnels se sentent reconnus dans leurs activités professionnelles et se positionnent ouvertement au service de l'étudiant.

En 2022, l'université des Antilles a accueilli 14 257 étudiants, un nombre d'inscrits jamais atteint qui atteste de l'indéniable vivacité de l'institution et confirme son attractivité dans l'espace régional, caribéen et national. Les 8273 étudiants en Guadeloupe et 5984 étudiants en Martinique sont les futurs leaders transformateurs de notre avenir aux Antilles.

À travers ce bilan qui est celui de toute une équipe administrative, technique et politique, il convient de remercier chaque membre de la communauté universitaire qui, par son investissement, a contribué à la réussite de cette première année de mandature.

Du président à l'étudiant, de la DGS au personnel technique, du professeur des universités au contractuel, tous les corps et tous les grades révèlent de manière circulaire leur importance dans la vaste mosaïque créole qui se déploie à Schoelcher et à Pointe-à-Pitre, à Fort-de-France et à Saint-Claude.

Chaque agent volontaire, chaque dynamique positive et sincère déployée lors des actions d'envergure que nous menons au sein des différents campus, contribuent à peindre les couleurs roboratives d'une université des Antilles qui a appris d'elle-même, de son histoire et se positionne comme le fleuron de l'enseignement supérieur français dans la Caraïbe, appuyée par ses deux collectivités majeures.

Professeur Michel Geoffroy
Président de l'université des Antilles

Le fonctionnement d'une université qui se construit enfin suivant les normes nationales

Une direction administrative renforcée

La nouvelle présidence de l'université a pris l'engagement de structurer l'administration universitaire de manière à ce que services et directions soient pilotés par de véritables experts compétents, rigoureux et efficaces.

En mars 2022, l'université des Antilles a recruté Madame Cassandra Karioua en tant que directrice des affaires juridiques. En raison de la trop longue vacance de ce poste due au départ précipité de l'ancienne directrice pour motif familial, l'université a fait l'objet de nombreuses décisions administratives défavorables. Depuis la prise de fonction de la nouvelle directrice des affaires juridiques, ce phénomène a été inversé et désormais le nombre de contentieux remportés par l'université est sensiblement majoritaire. La rigueur constituant la vertu prééminente de cette nouvelle directrice, les conventions sont méticuleusement examinées, rendant dès lors nécessaire un renforcement de cette direction par de nouveaux recrutements en appui.

En septembre 2022, Madame Geneviève Solvignon a pris ses fonctions en tant que directrice des ressources humaines de l'université des Antilles. Dotée d'une solide expérience de l'enseignement supérieur et de la recherche, la nouvelle directrice a, dès son arrivée, procédé à une refonte de l'organisation de la direction des ressources humaines (DRH) de l'établissement. Des avancées notables sont déjà immédiatement observées : des paramètres définis pour une lisibilité supérieure, une meilleure ventilation des activités entre les différents acteurs de la DRH, le lancement de plusieurs recrutements internes afin de redynamiser et renforcer le service, un décloisonnement de la fonction RH avec des interactions fortes avec toutes les composantes de l'université et les pôles.

Le processus de recrutement s'est affermi afin de mieux répondre aux obligations réglementaires. Désormais c'est bien au niveau du service RH que se gère l'organisation de tous les recrutements et non plus de manière éparse, au sein des composantes. Cette nouvelle méthodologie, inscrite nécessairement en lien avec les composantes, concourt à une fluidification de la gestion interne. Un guide pour la gestion des vacataires a été élaboré.

Aujourd'hui, grâce aux courageuses actions entreprises au sein du service par la nouvelle directrice, la direction des ressources humaines, c'est :

- un service de développement RH intégrant le volet GPEEC
- un service de gestion intégrée des processus RH qui dissocie la gestion individuelle de la gestion collective
- un service d'appui au pilotage RH qui porte le contrôle paie et le suivi de la masse salariale.

Peu après, toujours en septembre 2022, Madame Marie-Laure Lopez, dont la solide expérience dans des postes de direction au sein de l'enseignement supérieur est reconnue, nous a rejoint en tant que Directrice générale des services de l'UA. L'accueil d'une DGS expérimentée dans cette fonction au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche est une première pour l'université des Antilles.

Depuis son arrivée, Madame la DGS de l'université a lancé plusieurs actions visant à structurer l'université, à moderniser son fonctionnement et à en améliorer le pilotage notamment à travers la mise en place de procédures dématérialisées et l'acquisition d'outils informatiques. Ainsi, l'usage désormais de la plate-forme collaborative interministérielle RESANA, initié par Madame la DGS permet la co-édition de document, le partage, le stockage numérique et favorise le travail en équipe que cette gouvernance entend systématiser.

Madame la DGS a mis en place le premier COPIL numérique, piloté par ses soins et composé de vice-présidents, de directeurs et des membres de la cellule qualité. Elle a également mis en place des groupes de travail sur l'HETD ou encore la fluidification des relations entre l'agence comptable et l'ordonnateur.

L'intérêt des groupes de travail réside dans le traitement transversal, collectif, et non plus en silo, des problématiques les plus prégnantes, dans la perspective d'une meilleure efficience administrative.

Madame la DGS nourrit les liens avec l'académie de Guadeloupe afin de jouer un rôle de facilitateur et favoriser l'avènement de solutions communes, visibles comme par exemple l'évolution des carrières des enseignants du second degré ou la mise à disposition prochaine d'un assistant social.

En décembre 2022, la nouvelle directrice de la division de la scolarité, Murielle Combet, a intégré l'équipe de direction administrative de l'université. L'expérience de Mme la directrice de la scolarité générale dans les domaines de la formation a favorisé son intégration immédiate. La réalisation des obligations nationales n'allant pas toujours de soi au sein de l'administration de l'UA, les actions menées au sein de la division de la scolarité, depuis ce recrutement, se sont orientées vers la sécurisation du parcours de l'étudiant, l'affermissement d'une coopération transversale et l'amélioration des procédures.

La première échéance a été la finalisation de la phase de paramétrage de la plateforme *Parcoursup*. Ainsi, grâce à l'implication harmonisée des différents acteurs, qu'il s'agisse des responsables de formation, des agents de la scolarité centrale et des personnels de la DSIN, la visibilité de l'offre de formation de la première année de licence, ainsi que des deux IUT est assurée. Les lycéens peuvent formuler des vœux sur 15 formations pour le pôle Guadeloupe, 20 formations pour le pôle Martinique, 4 formations pour l'IUT de Martinique, 7 formations pour l'IUT de Guadeloupe.

Par ailleurs, pour la rentrée 2023, les établissements ont l'obligation d'insérer l'ensemble de leur offre de formation en master sur la nouvelle plateforme *Mon Master*. Afin de permettre aux étudiants d'effectuer leur candidature dans le cadre d'un calendrier national harmonisé, les éléments nécessaires au déploiement de la plateforme en interne ont été coordonnés. Ainsi, au-delà de la diffusion des informations aux différents acteurs, les pièces constitutives du dossier et les comptes habilités au sein de l'établissement ont été harmonisés.

Par ailleurs, des outils de suivi de la modélisation et des inscriptions administratives et pédagogiques ont été mis en place en lien direct avec la DSIN.

Après sollicitation de la DSIN, la remontée quotidienne des informations a été sécurisée afin de permettre l'alimentation des données de l'API StatutEtudiant. Ainsi, l'université participe effectivement à la simplification des démarches administratives des étudiants.

Dans le cadre de la mise en œuvre du passeport d'orientation, de formation et de compétences, la Caisse des dépôts et la DGESIP ont intégré notre demande d'accrochage de notre système d'information permettant le dépôt des données alimentant ce service. L'université répond désormais à une obligation pour laquelle des sanctions sont applicables depuis le 31 décembre 2022.

Afin de sécuriser le processus d'examen au sein de l'établissement, une démarche d'harmonisation est engagée en appui aux CFVU. Ainsi, les MGCCC sont en cours de révision, une convention cadre de partenariat avec les CPGE a été proposée et les contours de la mise en œuvre du contrat pédagogique, qui constitue une obligation pour l'établissement, et des parcours personnalisés « Oui-si » ont été précisés.

Par ailleurs, un rappel des procédures relatives à la composition des jury d'examens avant le début de toute épreuve, la chaîne des instances préalable à l'ouverture et au renouvellement d'une formation et une simplification du circuit de délivrance des diplômes au sein des composantes a été formalisé.

Répondant à la volonté de transparence et de collégialité dans l'utilisation des fonds issus de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), la charte CVEC a été mise en œuvre opérationnellement. Cette volonté de la présidence, coordonnée par la DGS, a permis, au-delà des documents cadre, d'harmoniser les pratiques et d'encadrer le financement des projets. Une première commission politique a permis de lancer officiellement la démarche.

Ces recrutements stratégiques contribuent à un pilotage véritable de l'établissement avec en ligne de mire l'accroissement de toutes les performances.

Des carrières valorisées et des collègues qui progressent

L'université des Antilles a déployé de nombreux dispositifs en faveur de la reconnaissance des personnels à l'échelle de l'établissement.

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été revu dans le cadre d'une valorisation de l'exercice des fonctions des agents et une comparabilité accrue avec la rémunération indemnitaire existant au sein d'autres universités hexagonales. Dans le cadre de la mise en place d'une administration universitaire compétitive, il importe pour l'université des Antilles d'être attractive, notamment afin de fixer ses meilleurs atouts et attirer les hauts potentiels.

Les grilles relatives à l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui constitue l'indemnité principale du régime indemnitaire ont été modifiées de sorte qu'elles intègrent maintenant des plafonds d'indemnité sensiblement plus élevés que les taux initiaux. Concernant le complément indemnitaire annuel (CIA) et les primes de fin d'année des contractuels, ce sont 550 000 euros qui ont été reversés aux personnels biatss à la fin de l'année 2022 soit une augmentation de 15% par rapport à l'année 2021.

Dès lors que les conditions budgétaires sont réunies, l'université des Antilles aspire à reconnaître l'engagement professionnel et la manière de servir de ses personnels administratifs et techniques.

Mettant fin à d'anciennes pratiques qui consistaient à ne pas mettre en place les dispositions légales et réglementaires des régimes indemnitaires des personnels, les dispositions de la loi n°

2020-1674 du 24 décembre 2020, de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement en matière de régime indemnitaire des enseignants-chercheurs ont été appliquées.

C'est ainsi que le régime indemnitaire des personnels enseignants-chercheurs a été mis en place à l'université des Antilles à partir du mois de septembre 2022 à travers ses composantes C1, C2 et C3. La prime de charge administrative (PCA) perçue par les enseignants-chercheurs exerçant certaines fonctions a ainsi été remplacée par la composante C2 du RIPEC tandis que 25 enseignants-chercheurs ont été récipiendaires de la prime individuelle (composante C3 du RIPEC) au titre de l'année 2022.

Durant toute l'année 2022, l'université a tiré parti de l'ensemble des dispositifs existants concernant la progression des carrières des personnels enseignants-chercheurs

Conformément aux dispositions de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, la procédure de promotion de corps (repyramidage) des maîtres de conférences a été mise en place à l'université des Antilles durant l'année 2022 au titre des années 2021 et 2022. Ce sont ainsi quatre maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (deux femmes et deux hommes) qui ont été promus dans le corps des professeurs des universités.

Les dispositions du décret n° 2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès au corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation (repyramidage) ont été mises en oeuvre par l'UA permettant ainsi à 8 agents de l'université d'accéder au corps des techniciens de recherche et de formation et à 2 agents d'accéder au corps des ASI.

Qu'il exerce dans une composante ou au sein d'une direction, quel que soit le site, qu'il soit encadrant ou collaborateur, chaque agent doit pouvoir percevoir une rémunération à la hauteur de son expertise, de sa technicité, de ses qualifications, de son degré d'exposition, de sa manière de servir ou de son engagement.

La vie institutionnelle, signe d'une démocratie participative

La fréquence des réunions des instances de l'université témoigne de la vitalité de sa vie démocratique. C'est ainsi, qu'en plus des réunions qui se déroulent sur chaque pôle, se sont tenus entre février et décembre 2022, au niveau central :

- 8 conseils d'administration pléniers,
- 6 conseils d'administrations restreints,
- 7 conseils académiques pléniers,
- 24 conseils académiques restreints,
- 7 comités techniques,
- 2 comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

L'ensemble des démarches qui visent à associer les élus au processus de décision inscrivent l'université comme lieu engagé, participatif, éclairé par les avis majoritaires.

En juillet 2022, les statuts de l'université des Antilles ont été mis en conformité afin d'intégrer l'existence du comité social d'administration et d'un comité social d'administration spécial sur chaque pôle universitaire.

Les élections professionnelles ont été organisées le 8 décembre 2022 sur les deux pôles universitaires de l'établissement conduisant à la mise en place de ces trois nouvelles instances.

Conformément aux recommandations du haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), la restructuration de la formation continue a débuté à travers la création en juillet 2022 de trois nouvelles structures destinées à assurer un meilleur pilotage de la formation continue ainsi que des performances accrues et une véritable visibilité :

- un service commun de formation continue et de l'apprentissage,
- un bureau de la formation continue et de l'apprentissage sur chaque pôle.

L'université doit concourir à l'éducation permanente à l'usage de toutes les catégories de la population antillaise et assurer la reconnaissance de l'expérience professionnelle de toute personne désireuse d'acquérir une qualification.

En décembre 2022, après un processus de plusieurs mois impliquant les commissions de la recherche des deux pôles universitaires et le conseil académique plénier, le conseil d'administration a voté la reconnaissance de 15 unités de recherche et 2 structures fédératives, désormais toutes officiellement rattachées à l'UA.

Parmi celles-ci, une nouvelle unité de recherche intitulée " Epidémiologie clinique et vieillissement " a vu le jour. Les travaux qui y seront menés viendront apporter des réponses à un défi majeur actuellement aux Antilles : *le vieillissement et ses effets sur la santé*.

À travers les choix politiques rendus, l'université des Antilles aspire à favoriser l'émergence et l'apport complémentaire de déterminants physiques, biologiques, environnementaux, comportementaux, sociaux, culturels et conceptuels et à participer au transfert de ses connaissances, dans l'intérêt de ses territoires.

La stratégie de la visibilité et du rayonnement

La recherche dynamisée

En septembre 2022, après plusieurs mois de travail, l'université des Antilles a déposé sa réponse intitulée " Widening our Horizon : French **West InD**ies **EN**gaging in Europe (WIDEN)" à l'appel à projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) " Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR)." Cette réponse a été élaborée par la vice-présidente de la commission de la recherche du pôle Guadeloupe, le professeur Gisèle Mophou, en tant que coordinatrice, par le vice-président de la commission de la recherche du pôle Martinique, le professeur Christophe Roos et par le vice-président délégué à la valorisation scientifique, le professeur Narcisse Zahibo. Pour augmenter ses chances de succès, l'université a fait le choix de se faire accompagner par un cabinet européen spécialisé dans la rédaction des réponses de ce type d'appels projets.

La qualité du projet déposé a permis à l'université d'être présélectionnée. C'est ainsi que le président de l'université, la vice-présidente de la commission de la recherche du pôle Guadeloupe ainsi que le vice-président délégué à la valorisation scientifique ont été auditionnés afin de défendre le projet de l'établissement face à un jury international .

A l'issue de ces différentes étapes, l'université des Antilles a été lauréate de l'appel à projets ASDESR de l'ANR et bénéficiera d'un montant de plus d'un million d'euros - étalés sur une

durée de 7 ans - afin de recruter deux ingénieurs projet de haut niveau (spécialisés dans l'accompagnement au montage de projets européens) et un pilote qui aura une mission de structuration et d'animation de la dynamique scientifique mise en place.

L'université brise ainsi le plafond de verre des projets européens afin d'entrer sur la scène des plus grandes universités françaises ancrées dans l'Europe. A travers le projet WIDEN, l'UA sera désormais en mesure d'attirer des ressources propres significatives mais aussi pourra valoriser sa recherche sur des thématiques centrales pour les grandes transitions contemporaines. Ce projet aura un impact mesurable aussi bien sur le rayonnement de l'université que sur ses territoires d'implantation. Susciter des dynamiques de collaboration, d'innovation et de partenariat au carrefour des Amériques, de l'Europe et du monde répond à l'ambition présidentielle désormais parfaitement réalisable de faire de l'université des Antilles un lieu-monde reconnu dans le domaine scientifique.

Présence UA

Durant cette année 2022 l'UA a renforcé ses liens avec ses territoires d'implantation. Tout d'abord avec les collectivités majeures que sont la Région Guadeloupe et la Collectivité territoriale de Martinique. Leur engagement fort aux côtés de chacun des pôles universitaires se traduit par des actions communes, des financements importants dédiés au développement de nos campus (Pôle universitaire de santé en Martinique, Campus santé en Guadeloupe) et un soutien sans faille à la politique internationale de l'université, singulièrement à destination de la Caraïbe. Ce renforcement des liens institutionnels s'étend à d'autres établissements majeurs. En témoignent les collaborations et la signature de conventions spécifiques avec des acteurs incontournables, publics comme privés, de nos deux territoires. Qu'il s'agisse de la Cour régionale des comptes Antilles-Guyane, de la Direction régionale des finances publiques de Martinique, du Groupe Bernard Hayot, du Groupe Blandin, de la Chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe, des Tribunaux judiciaires de Fort-de-France, de Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre, de la Préfecture de Guadeloupe

Cette année 2022, les équipes de l'université des Antilles et celles de la collectivité de Saint-Martin ont travaillé à un projet partagé : implanter une antenne de l'UA à Saint-Martin. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre les deux partenaires durant l'année 2022 permettant d'identifier avec précision les formations concernées, leur coût ainsi qu'un calendrier de leur déploiement. Cette dynamique nouvelle est la preuve du rayonnement de l'université des Antilles et de la qualité de son image auprès des acteurs du monde politique et socio-économique.

L'université des Antilles a intégré le Programme universitaire de mobilité académique (PUMA) piloté par la conférence des recteurs des universités latino-américaines (CRULA) en partenariat avec l'agence universitaire de la francophonie (AUF). Ce dispositif favorise des mobilités entrantes et sortantes d'étudiants inscrits dans les universités partenaires de la Grande Caraïbe et de l'Amérique du Sud.

La Caraïbe constituant notre environnement immédiat, l'inscription de l'université des Antilles dans une Relation intégrant la notion de co-présence de nos partenaires immédiats concourt à reconnaître notre unicité, notre singularité positive, dans le champ de l'enseignement supérieur français.

Culture et sciences

Durant l'année 2022, les Presses universitaires des Antilles ont publiés 5 ouvrages dans diverses collections (Arts et esthétique, Écrivains de la Caraïbe, Espace, territoire et sociétés, etc.) et 90 articles au sein des 3 revues scientifiques qui lui sont rattachées : Archipélies, Contexte et didactiques et Etudes caribéennes. Ce dynamisme des Presses universitaires des Antilles inscrit l'université comme phare dans ce domaine éditorial au sein des territoires ultramarins.

Collection	Titre
Apprentissage, éducation et socialisation	L'éducation aux marges en temps de pandémie
Arts et esthétique	Ateliers d'artistes en Caraïbe
Ecrivains de la Caraïbe	Porto Rico : une île des Caraïbes bien singulière
Espace, territoires et sociétés	Les paradoxes du changement en Haïti
Histoire et archéologie de la Caraïbe	Maurice Rollet de l'Isle (1859-1943). Martinique mission scientifique 1902
Total	5 ouvrages

Revues	Titre	Nombre d'articles
Archipélies	- n° 14/2022 – René Maran, cent ans après <i>Batouala</i>	17
	- n° 13/2022 – L'antiracisme à l'heure des mouvements Black Lives Matter et Rhodes Must Fall	11

Contextes didactiques et	- n° 20/2022 - Contextes éducatifs, contextualité des savoirs, contextualisation didactique : regards pluriels et perspectives transdisciplinaires	8
	- n° 19/2022 - Contextes de pandémie et continuités pédagogiques sur un temps long	9
Etudes caribéennes	- n° 53/2022 – L'économie bleue	16
	- n° 52/2022 – Le dilemme d'Haïti : d'une crise à l'autre	10
	- n° 51/2022 - Des technologies et des destinations touristiques intelligentes : entre rhétorique et expérimentation	14
Total		90 articles

La 4^{ème} édition de "Ma thèse en 180 secondes" s'est tenue sur le campus de Schoelcher le 19 mars 2022. Organisé en partenariat avec France Universités et le CNRS, ce concours permet aux doctorants et aux jeunes docteurs de faire découvrir et de rendre accessible leur sujet de recherche au grand public.

Yolande Duchaud, doctorante en phytochimie, a obtenu le 1er prix du jury. Laurie-Anne Rosamont, doctorante en biologie de la santé a, quant à elle, obtenu le prix du public.

Commémoration des fusillés de Fouillole. Le 27 mai 2022, l'université des Antilles, en partenariat avec le Conseil régional, le Conseil départemental, la Ville de Pointe-à-Pitre et la Direction des Affaires Culturelles, en présence de la Directrice générale de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, a organisé une journée commémorative et a procédé à l'inauguration d'un mémorial sur le campus de Fouillole afin de célébrer le 220^{ème} anniversaire de la mort des cent cinquante combattants de la liberté, ces compagnons d'Ignace fusillés sur le rivage de la plage de Fouillole le 27 mai 1802.

Cette journée a été marquée par la tenue d'une rencontre scientifique, des prestations artistiques et l'inauguration d'un mémorial sur le campus de Fouillole.

Rencontre avec Thomas Pesquet. L'université des Antilles a eu l'immense honneur d'accueillir Monsieur Thomas Pesquet, premier français et quatrième européen à avoir commandé la Station Spatiale Internationale. Thomas Pesquet a animé une Masterclass le 10 juin 2022 sur le campus de Schoelcher et a présenté le film « *Dans les yeux de Thomas Pesquet* » raconté par Marion Cotillard et réalisé par Jürgen Hansen et Pierre-Emmanuel Le Goff.

A la suite de cette présentation, le public a eu l'opportunité d'échanger avec le spationaute sur la préparation de la mission Alpha (Crew-2), le décollage de la fusée SpaceX, et les six mois qu'il a vécu à 400 km d'altitude au sein de la Station spatiale internationale.

L'artiste Keros-N a également pu échanger avec les étudiants du campus de Fouillole, dans le cadre d'une Masterclass consacrée à la notion d'engagement alliée à celle de l'instruction. Cette Masterclass a connu un immense succès auprès des étudiants, un important retentissement médiatique et positionné l'UA comme un lieu de reconnaissance de tous les parcours, un lieu de débat pour toutes les sensibilités.

Fort de cette première rencontre particulièrement réussie, l'artiste Keros-N a publiquement dialogué avec le procureur de la République de Pointe-à-Pitre, Patrick Desjardins le 15 novembre 2022 sur le campus de Fouillole. Les sujets abordés concernaient la jeunesse étudiante et la citoyenneté. Cet échange de points de vue a permis d'interroger l'usage excessif des armes à feu sur le territoire guadeloupéen, de souligner les conséquences et raisons d'une violence trop répandue mais également les causes de l'incompréhension d'une jeunesse qui se sent insuffisamment prise en compte.

Les 12 et 15 décembre 2022 notre communauté universitaire a célébré les 40 ans de l'université aux Antilles. Le 12 décembre sur le pôle Guadeloupe et le 15 décembre sur le pôle Martinique ont offert l'occasion d'interroger l'apport de l'université des Antilles à ses territoires. En Guadeloupe comme en Martinique des personnalités extérieures (chefs d'entreprise, chercheurs, artistes élus, cadres territoriaux, etc.) se sont rendues sur nos campus pour débattre de cette question à travers des thématiques aussi variées que la souveraineté alimentaire, le développement économique ou encore l'aménagement territorial.

La célébration sur le campus de Schoelcher a connu une dimension particulière. En effet, l'université a eu à la fois la grande joie et l'honneur d'accueillir les présidents des deux collectivités majeures, les présidents Serge Letchimy et Ary Chalus. Ils ont chacun, tour à tour, prononcé un discours d'unité, à la fois inspirant, rassurant et chaleureux. Chacun a pu dire son attachement à l'université des Antilles et sa volonté d'accompagner et de travailler aux côtés de cette institution fondamentale pour le développement des deux territoires. Ce 15 décembre 2022, à l'université, l'espérance fut conquise.

Une dynamique de progrès

L'année 2023 verra l'accentuation de la dynamique engagée en 2022, en matière de recherche, de formation et de relations internationales. Beaucoup d'actions initiées en 2022 aboutiront durant l'année 2023 et contribueront à servir l'engagement de faire de l'université des Antilles un lieu où science et culture servent de pont entre les territoires du savoir.

L'Université des Antilles vous invite à participer à un échange sur les thématiques de

Université des Antilles

Jeunesse & Citoyenneté

Kéros-N

Patrick Desjardins

le 15 Novembre 2022 de 9h à 10h30

Echanges entre le procureur de la République, l'Artiste et les étudiants

Discussions et débat d'idées sur la jeunesse et la citoyenneté

Amphi Alex Mérii Campus de fouillole

Agir pour la recherche et l'enseignement supérieur aux Antilles

Dans le cadre de la recherche

Le succès de l'université à l'appel à projets ASDESR de l'ANR invite l'université à repenser son organisation administrative en matière de recherche. C'est pourquoi une Direction de la Recherche et de la Valorisation (DREV) sera mise en place, actant la disparition de l'actuel bureau de la recherche scientifique. La future DREV accueillera les ingénieurs-projets dont les salaires sont financés par le projet ANR WIDEN et accompagnera les enseignants-chercheurs de l'UA dans le montage de projets scientifiques. Cette direction assurera la gestion fine des conventions de recherche ainsi que celle du système d'information de la recherche et servira d'appui aux commissions de la recherche de chaque territoire.

Les unités de recherche de l'université des Antilles pourront bientôt compter sur une école doctorale dynamique et en ordre de marche. Afin de permettre un fonctionnement optimal et réglementaire de l'école doctorale 636 "Dynamique des environnements dans l'espace Caraïbes-Amériques (DEECA)", il convient d'adopter le règlement intérieur et de mettre en place le conseil de l'école doctorale. Ces actions devront être réalisées avant la fin de l'année universitaire 2022-2023 et permettront de repenser l'ensemble des actions de l'école doctorale en matière de formation doctorale, d'insertion professionnelle des docteurs, de politique d'inscription à l'habilitation à diriger des recherches et d'animation de la recherche sur nos campus.

Dans le cadre de la formation

Le caractère essentiel de notre faculté de médecine de plein exercice, aujourd'hui, n'est plus à démontrer. Le département de maïeutique, les études d'orthophonie, d'orthoptie, d'imagerie médicale, de radiologie ont vocation à transformer et à faire évoluer significativement le système de santé aux Antilles et en Guyane et plus largement, au sein de la Caraïbe où nous avons un rôle majeur à jouer.

Si nous voulons que la situation en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane s'améliore au sein de nos hôpitaux, au sein de nos cliniques, au sein de nos maisons de santé, auprès de nos médecins de ville et de zones rurales, si nous voulons réduire les déserts médicaux, si nous aspirons à un changement réel au niveau de la santé aux Antilles et en Guyane, nous devons nous impliquer afin que la mise en place du deuxième cycle soit un succès au sein de notre faculté. Nous le devons à nos territoires. Nous avons une responsabilité vis-à-vis de cette population qui compte sur nous.

L'ouverture de la première année du deuxième cycle des études de médecine est un enjeu fort de cette année 2023. Les forces vives de l'université doivent se rassembler afin de faire de cette opportunité une réussite éclatante.

L'actuelle division de la scolarité doit évoluer en une direction au périmètre plus large. L'année 2023 sera consacrée à une préfiguration de ce futur service, nommé direction des études et de la vie universitaire (DEVU). En plus des missions de scolarité actuellement dévolues à la division de la scolarité, la DEVU sera en appui aux deux commissions de la formation et de la vie universitaire de notre université. La DEVU aura également pour mission de coordonner l'action de l'établissement dans plusieurs domaines liés à la formation des étudiants qui seront précisés dans le cadre de la préfiguration.

Si la collectivité saint-martinoise parvient à finaliser son plan de financement dans les délais idoines, l'université des Antilles pourra être en mesure d'ouvrir ses premières formations à Saint-Martin à la rentrée de septembre 2023, les formations concernées ayant déjà été toutes identifiées par le chargé de mission à cette préfiguration, le Professeur Pascal Saffache.

Faisant suite à la visite du Professeur Gladys Francis, doyenne de la faculté des lettres et des arts de l'université d'Howard à Washington DC, à l'université des Antilles, une convention de partenariat sera signée entre nos deux universités afin de permettre les mobilités entrantes et sortantes des étudiants et des personnels de nos deux institutions. L'organisation de manifestations scientifiques et culturelles récurrentes sera aussi intégrée dans la convention (université d'été, conférences, partages culturels, notamment).

Poursuivre notre engagement de valorisation et de progression des carrières

En 2023, l'université des Antilles entend intensifier son vœu de reconnaissance de l'engagement de ses personnels de qualité et poursuivra ses actions en matière de repyramidage des biatss et des enseignants-chercheurs.

Des lignes directrices de gestion relatives à l'attribution de l'IFSE permettront de tirer profit des nouvelles grilles plus valorisantes, adoptées par le conseil d'administration en décembre 2022.

Poursuivre les efforts de structuration de l'UA

Les efforts de structuration de l'université entrepris entre février et décembre 2022 seront maintenus afin d'offrir une image exemplaire de l'administration de l'université des Antilles.

Dans le cadre d'une dématérialisation du circuit de décision, Madame la DGS porte le projet novateur d'e-parapheur, une plateforme qui favorise la simplification des procédures et des formalités administratives, mais également le projet d'une messagerie unique avec agenda électronique intégré.

Madame la DGS porte également l'ambition de coordonner la construction du système d'information de la recherche et de structurer une direction administrative des relations internationales en appui à l'ensemble des acteurs des relations internationales.

L'objectif est véritablement d'offrir aux usagers de l'université des Antilles une administration à la hauteur de leurs attentes.

Les démarches préalables au lancement du réseau d'étudiants et d'anciens étudiants de l'université des Antilles ont été initiées par la directrice de la division de la scolarité. Dans le cadre d'une équipe projet, le questionnaire de recensement a été établi, le choix de la plateforme finalisé et le plan de communication est actuellement en cours d'élaboration. La création de ce réseau d'anciens et d'actuels étudiants de l'UA oeuvrera à l'avènement d'un sentiment d'appartenance, de fierté, nécessaires au rayonnement de l'institution qui pourra dès lors mieux recenser, chiffrer et s'enorgueillir de ses réussites.

Le règlement intérieur de l'université sera mis en conformité avec les statuts de l'établissement votés en juillet 2022 afin d'y intégrer des dispositions relatives au comité social d'administration et aux comités sociaux d'administration spéciaux.

Le règlement intérieur du comité social d'administration sera arrêté, après avis dudit comité, durant l'année 2023.

Afin de prévenir les situations de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles, malheureusement encore répandues et banalisées dans l'enseignement supérieur, la recherche et même le monde professionnel dans son ensemble, un dispositif global de sensibilisation, de prévention et de signalement est en cours de mise en place à l'échelle de l'établissement.

La restructuration de la formation continue se poursuivra. Une expertise sera assurée par une entité externe à l'université des Antilles afin de mettre en place une organisation efficace et audacieuse de la formation continue et de l'apprentissage sur nos deux territoires. Cette organisation, respectueuse de nos statuts, nous permettra d'augmenter notre activité et nos performances dans le domaine.

Labor omnia vincit improbus

L'université des Antilles porte en elle les hauts potentiels qui lui permettront de réussir les challenges qu'elle s'est fixés et auxquels elle doit répondre dans l'intérêt essentiel de l'avenir de la Martinique et de la Guadeloupe.

L'avènement d'une jeunesse consciente, sensible aux problématiques des Antilles, capable d'activer réellement les leviers de la responsabilité des pays Martinique et Guadeloupe, d'accomplir les sauts de l'invention d'un avenir autre, d'un acheminement innovant relève de la responsabilité de l'université.

L'université des Antilles doit à nouveau inspirer Martiniquais et Guadeloupéens. Il est essentiel que l'administration relie son fonctionnement à une volonté de satisfaction de l'utilisateur. Il est fondamental que la formation, l'insertion professionnelle des étudiants et la recherche offrent l'alchimie de l'innovation, de la volonté et du devenir.

Une présence collective active de chaque acteur de l'université offrira l'oxygène ascensionnel d'une naissance universitaire véritable, accomplissant l'ambition de nos pères fondateurs.

Le travail est une valeur de la marque UA.

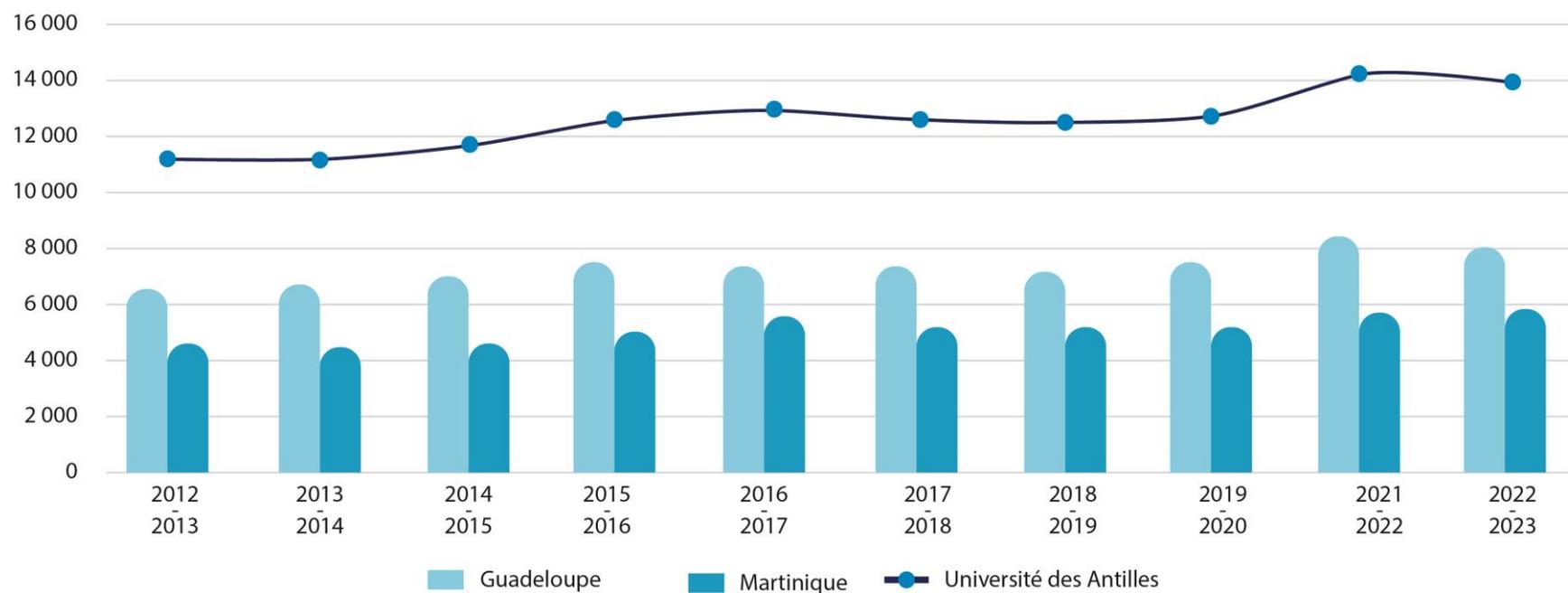


ANNEXES

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS INSCRITS À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES ENTRE 2012 ET 2022

	2012 - 2013	2013-2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Guadeloupe	6 574	6 693	7 076	7 565	7 414	7391	7236	7 482	8 484	8 022	8 273
Martinique	4 648	4 562	4 643	5 091	5 577	5 272	5 305	5 307	5 765	5 748	5 984
Total Université des Antilles	11 222	11 255	11 719	12 656	12 991	12 663	12 541	12 789	14 249	13 770	14 257
Guyane	2 067	2 600	2 497								
SISE 15 JANVIER N+1											APOGÉE 15/01/23

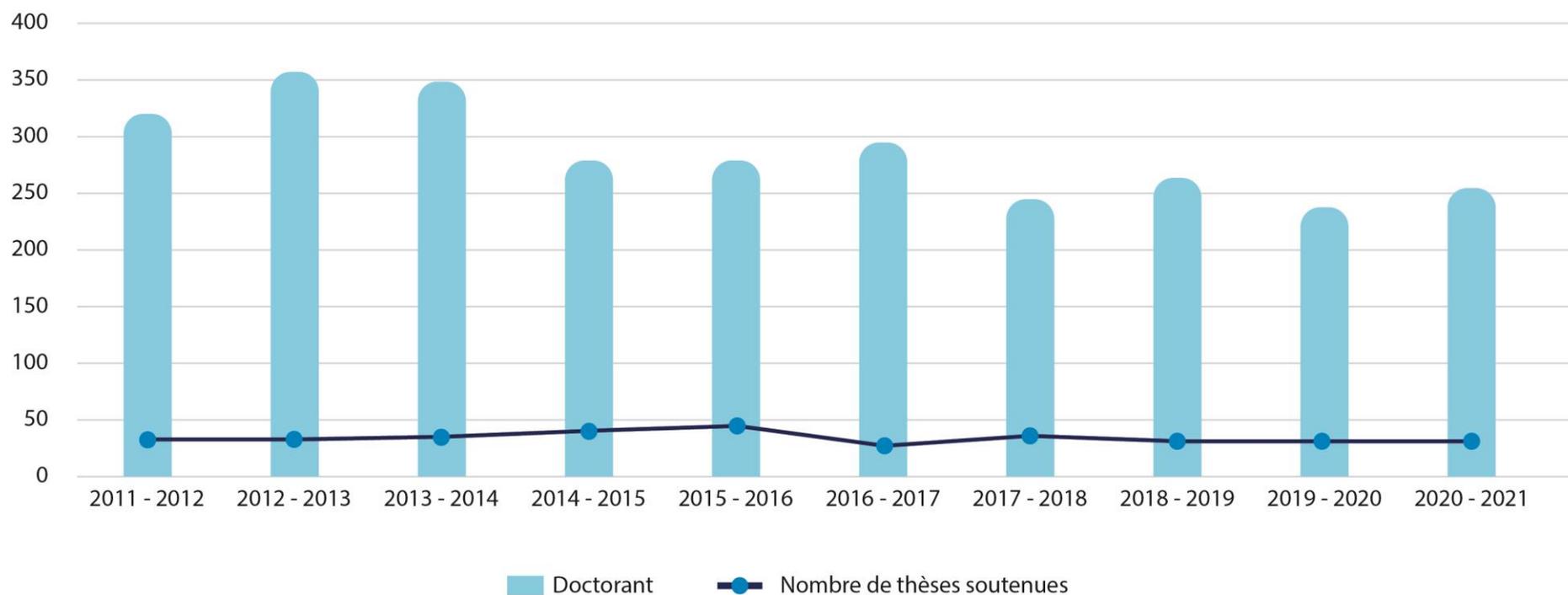
ÉVOLUTION DES EFFECTIVES D'ÉTUDIANTS INSCRITS À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'INSCRITS EN THÈSE DE DOCTORAT À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES ENTRE 2011 ET 2021

	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022
DOCTORANT	360	350	280	280	297	247	266	239	215	224
NOMBRE DE THÈSES SOUTENUES	32	34	38	43	24	35	29	30	41	39
SISE 15 JANVIER N+1										

ÉVOLUTION DES EFFECTIVES D'ÉTUDIANTS INSCRITS EN THÈSE DE DOCTORAT



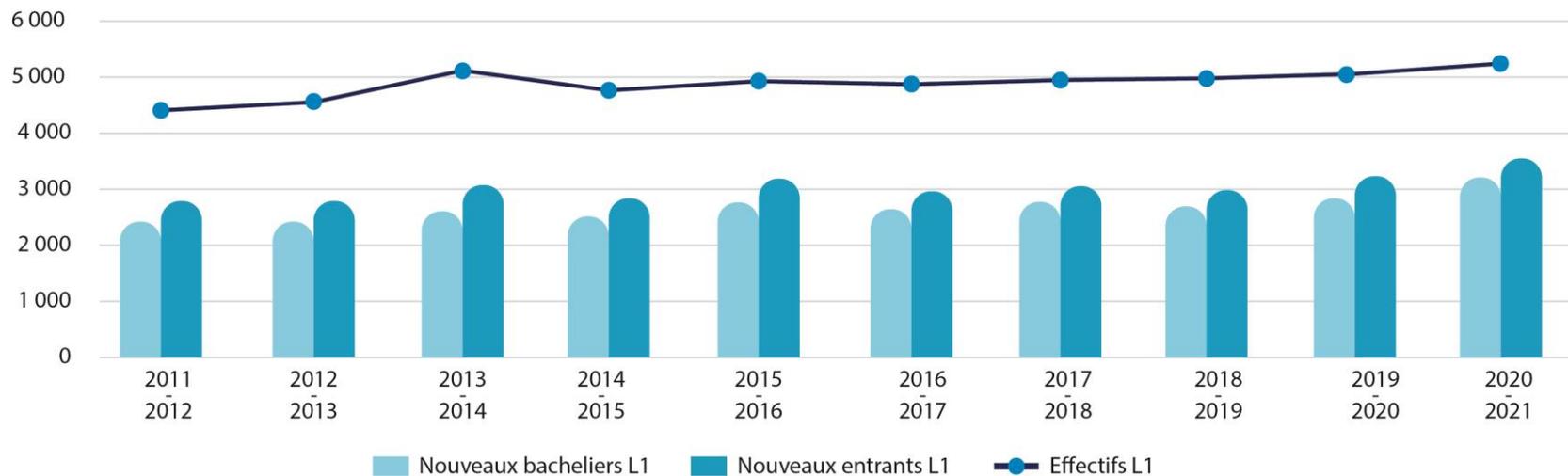


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE PRIMO ENTRANTS EN L1 INSCRITS A L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES ENTRE 2011 ET 2021

	2011 - 2012	2012 - 2013	2013- 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021
NOUVEAUX BACHELIERS L1	2 400	2407	2 567	2 472	2 746	2 624	2 742	2 666	2 825	3 173
NOUVEAUX ENTRANTS L1	2 778	2780	3 061	2 826	3 160	2 947	3 034	2 997	3 211	3 521
NOUVEAUX ENTRANTS L1 TOTAL NOUVEAUX ENTRANTS	84%	79%	84%	80%	82%	89%	100%	86%	86%	84%
EFFECTIFS L1	4 382	4 527	5 109	4 734	4 896	4 859	4 935	4 960	5 017	5 228
NOUVEAUX ENTRANTS L1 EFFECTIFS L1	63%	61%	60%	60%	64%	61%	61%	60%	64%	67%

SISE 15 JANVIER N+1

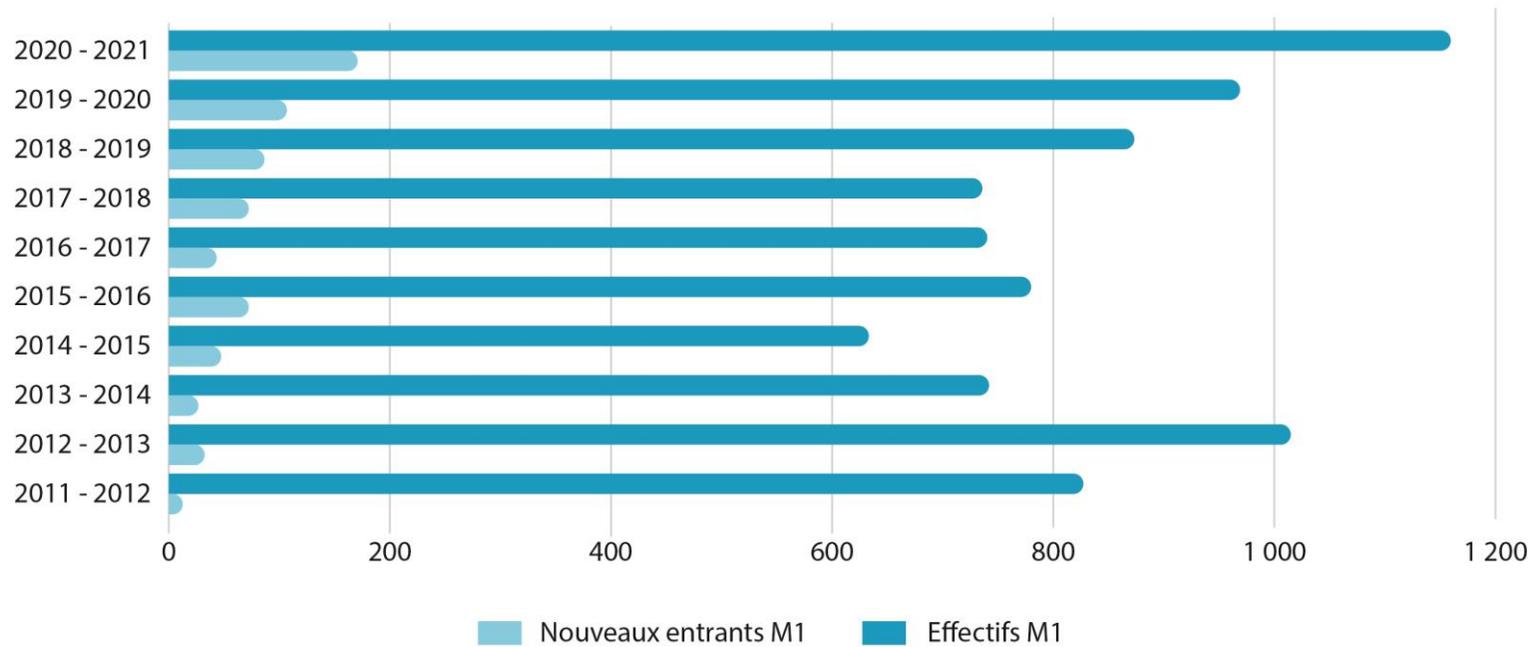
ÉVOLUTION DES EFFECTIVES DE PRIMO ENTRANTS INSCRITS EN L1



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS
D'INSCRITS EN M1 A L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES
ENTRE 2011 ET 2021

	2011 - 2012	2012 - 2013	2013- 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021
NOUVEAUX ENTRANTS M1	15	37	29	50	74	46	74	88	108	172
NOUVEAUX ENTRANTS M1 TOTAL M1	1,8%	3,6%	3,9%	7,9%	9,5%	6%	10%	10%	11%	14%
EFFECTIFS M1	829	1 016	745	635	782	743	739	876	971	1 163
SISE 15 JANVIER N+1										

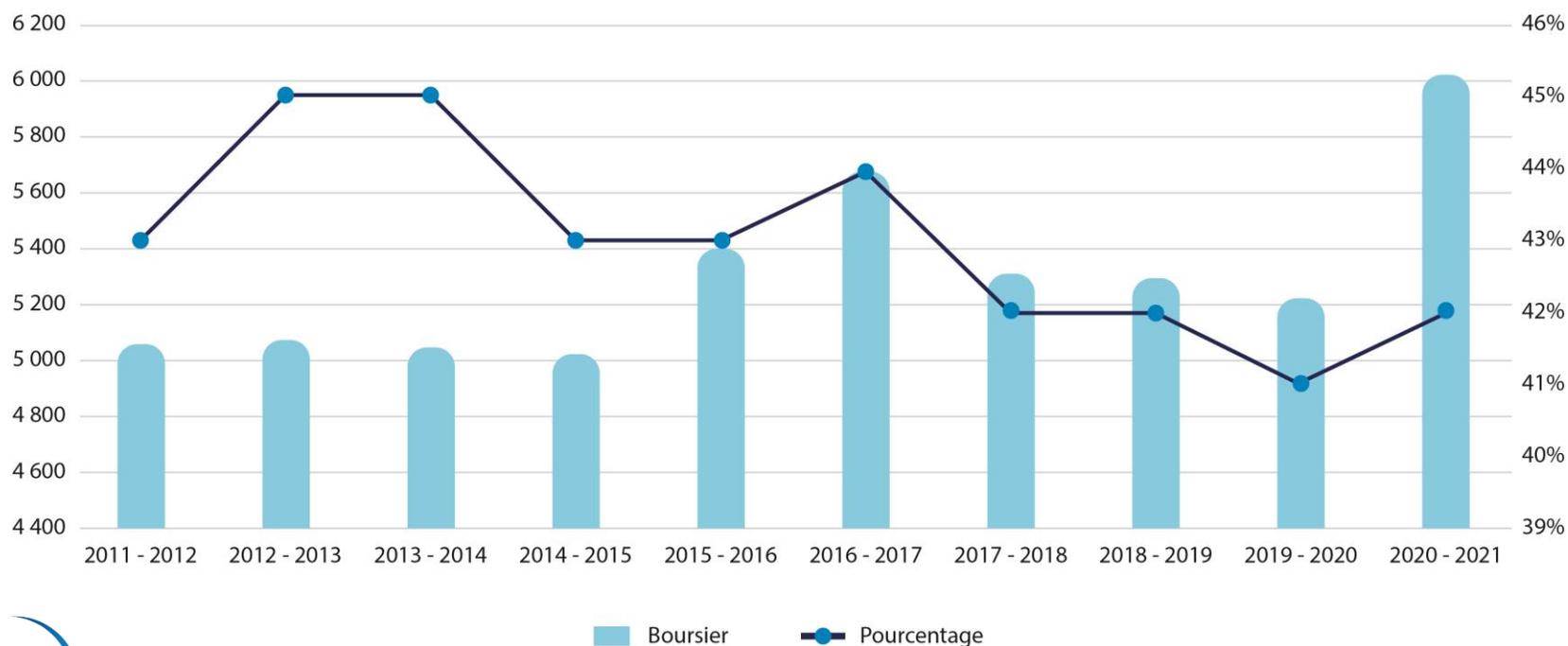
ÉVOLUTION DES EFFECTIVES D'INSCRITS EN M1



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE BOURSIERS À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES ENTRE 2011 ET 2021

	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
BOURSIERS	5 061	5 076	5 047	5 022	5 398	5 677	5 307	5 297	5 222	6 018
%	43%	45%	45%	43%	43%	44%	42%	42%	41%	42%
SISE 15 JANVIER N+1										

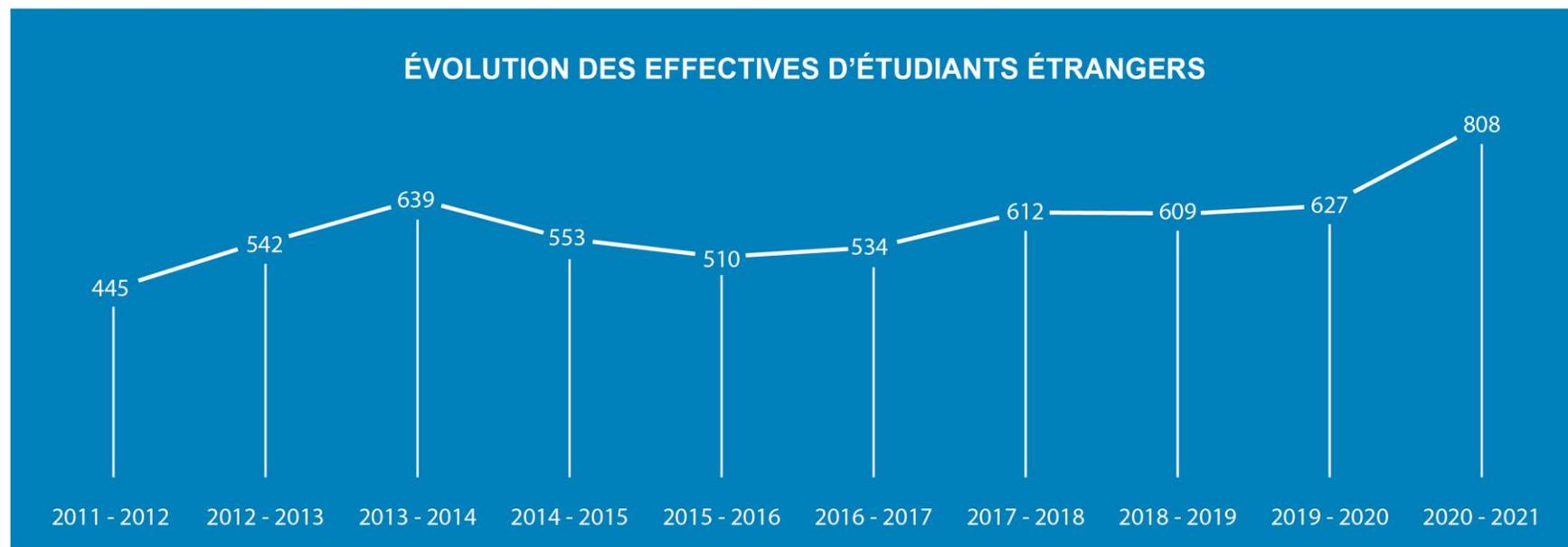
ÉVOLUTION DES EFFECTIVES D'ÉTUDIANTS INSCRITS EN THÈSE DE DOCTORAT



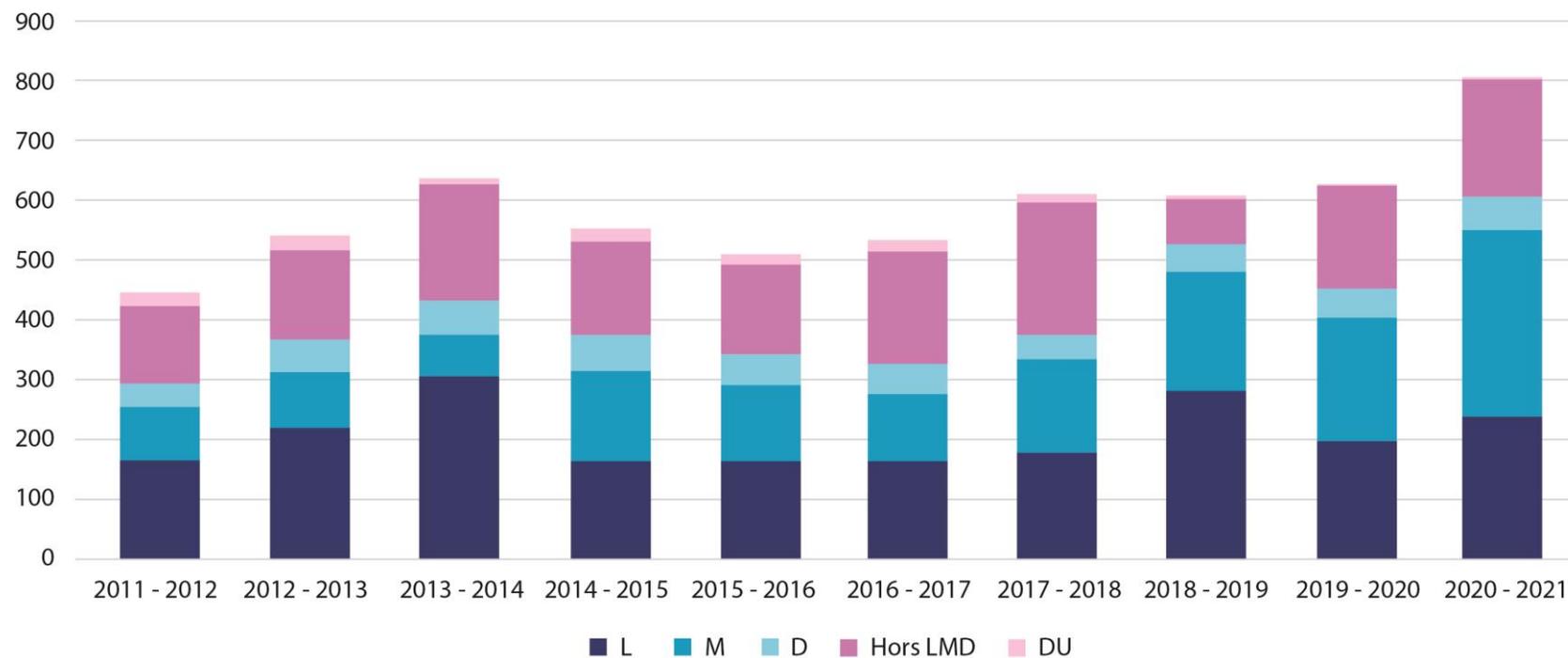
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS INSCRITS À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES ENTRE 2011 ET 2021

	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021
L	164	219	305	162	162	163	177	280	197	237
M	89	93	71	152	130	114	157	202	207	315
D	40	56	57	61	49	49	44	45	48	54
HORS LMD	130	149	195	156	152	189	218	78	174	199
DU	22	25	11	22	17	19	16	4	1	3

TOTAL		445	542	639	553	510	534	612	609	627	808
ETUDIANT ÉTRANGÈRE EFFECTIF TOTAL	NAT.	3,8%	4,8%	5,7%	4,7%	4%	4,1%	4,8%	5%	5%	6%
SISE 15 JANVIER N+1											



ÉVOLUTION DES EFFECTIVES D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS



ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES ENTRE 2016 ET 2021

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
TAUX DE RÉUSSITE EN :				
DUT	89%	91%	90%	90%
LICENCE (L3)	41%	41%	43%	54%
LICENCE PROFESSIONNELLE	78%	81%	72%	76%
MASTER	48%	55%	54%	60%
MASTER MEEF	66%	58%	57%	69%
FORMATION INGÉNIEUR	92%	54%	57%	-
SISE MAI N+2				

